

Tutoriel du portail Qualité Tourisme™ : Comment suspendre le droit d'usage d'un établissement Qualité Tourisme™ ?

À destination des Partenaires
Actualisé en Novembre 2019

QUALITÉ
TOURISME

Quand suspendre le droit d'usage ?

La suspension du droit d'usage de la marque d'un établissement est possible **dans les cas suivants** :

- Sortie du professionnel du réseau Partenaire.
- Non-respect du cahier des charges et du suivi qualité intermédiaire
- Changement de propriétaire (délai d'un an à partir de la cession)
- Fermeture volontaire ou administrative
- Abandon volontaire...

Où suspendre le droit d'usage ?

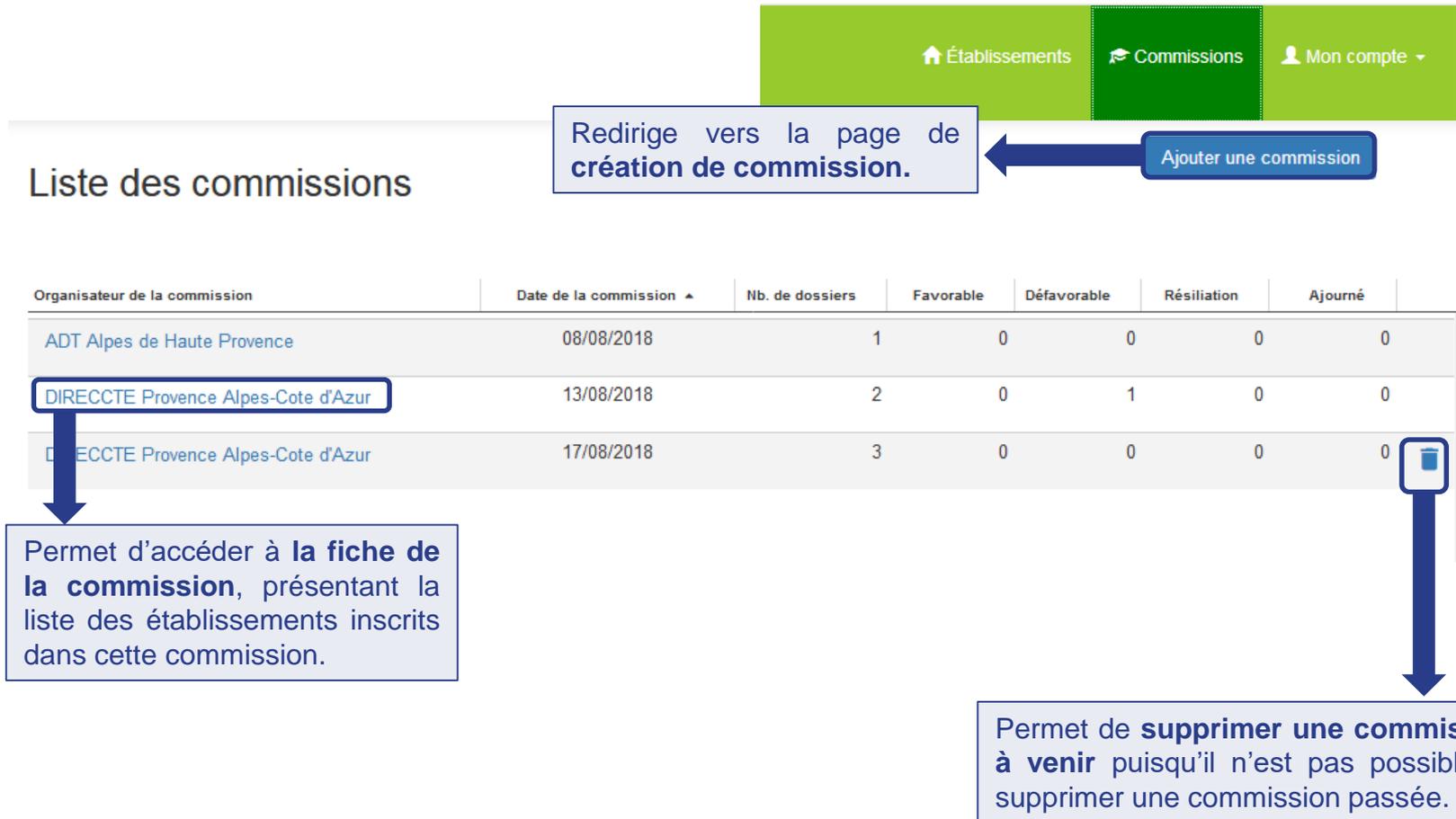
Afin de suspendre le droit d'usage, il **faut créer une commission** sur le portail Qualité Tourisme™.

Créer une commission est possible via **son compte Partenaire**.

Rendez-vous sur le portail Qualité Tourisme™ <https://portail.questionnaire-qualite-tourisme.fr/>, sur l'onglet des commissions.

La page des commissions

La page des commissions est accessible depuis le menu du portail.
Il faut cliquer sur « Ajouter une commission » afin **de créer une commission**.



Redirige vers la page de création de commission.

Ajouter une commission

Liste des commissions

Organisateur de la commission	Date de la commission ▲	Nb. de dossiers	Favorable	Défavorable	Résiliation	Ajourné
ADT Alpes de Haute Provence	08/08/2018	1	0	0	0	0
DIRECCTE Provence Alpes-Cote d'Azur	13/08/2018	2	0	1	0	0
DIRECCTE Provence Alpes-Cote d'Azur	17/08/2018	3	0	0	0	0

Permet d'accéder à la fiche de la commission, présentant la liste des établissements inscrits dans cette commission.

Permet de **supprimer une commission à venir** puisqu'il n'est pas possible de supprimer une commission passée.

Créer une commission

Le bouton **Ajouter une commission** permet de créer une commission. Il est obligatoire de compléter les champs suivants :

i Les **Partenaires peuvent uniquement créer des commissions de résiliation** afin de suspendre le droit d'usage de la marque.

Seuls la **DGE peuvent créer des commissions d'attribution de la marque (CRGM)**.

Création d'une commission

← Retour

Organisateur de la commission *

Date de la commission *

13/08/2018

Affaire suivie par *

Président de la commission *

Fonction du président *

SAUVEGARDER

Il est préférable de sélectionner une date ultérieure **étant donné qu'il n'est pas possible de modifier ou de supprimer une commission passée.**

Vous pourrez ensuite appuyer sur le bouton « **Sauvegarder** » afin de valider la création de la commission. Vous serez redirigé vers la fiche de la commission vide. Il faudra donc **ajouter les établissements à la commission.**

DIRECCTE Provence Alpes-Cote d'Azur - Commission du 17/08/2018

← Retour

Date de la commission *

17/08/2018

Affaire suivie par *

John Doe

Président de la commission *

Jane Doe

Fonction du président *

Présidente

SAUVEGARDER

Établissement	Code postal	Filière	Audit				Commission	
			Créé le	Type	Note	Synthèse	Décision	
Établissement								

Ajouter un établissement à une commission

Pour **ajouter un établissement à une commission**, il faut passer par « la liste des établissements (la page d'accueil du portail) et cliquer sur l'icône  correspondant à l'établissement.

Liste des établissements Ajouter un établissement

Tous les partenaires Nom de l'établissement Toutes les filières Tous les états

Dernier audit créé entre le et le Dernier avis déposé entre le et le

Toutes les régions Tous les départements

Tous les avis de commission Éligible pour une commission uniquement CGU non acceptées uniquement

Effacer tous les filtres

Établissement	Code Postal	Filière	Avis		Audit			Commission			
					Créé le ...	Type	Note	Date	Avis		
Nom établissement	ACTIF	42440	Hôtel-restaurant	0	0		12/01/2217	A	NC		
Nom établissement	ACTIF	40170	Hôtellerie de plein air	0	0		05/05/2215	A	NC		
Nom établissement	ACTIF	29100	Hôtellerie de plein air	0	0		05/05/2215	A	NC		
Nom établissement	ACTIF	02100	Hôtel	0	0		13/11/2019	A	NC		
Nom établissement	SUSPENSÉ	04120	Activité sportive et de loisir	11	0		08/08/2018	A	86,18%	08/08/2018 R	
Nom établissement	EN COURS	26220	Activité sportive et de loisir	0	0		08/08/2018	A	NC		
Nom établissement	EN COURS	06150	Activité sportive et de loisir	0	0		07/08/2018	A	86,59%		
Nom établissement	EN COURS	76450	Hôtellerie de plein air	0	0		07/08/2018	A	86,47%		
Nom établissement	EN COURS	33950	Activité sportive et de loisir	0	0		07/08/2018	A	87,99%		
Nom établissement	EN COURS	33680	Activité sportive et de loisir	0	0		07/08/2018	A	87,34%		
Nom établissement	EN COURS	11200	Hôtellerie de plein air	0	0		07/08/2018	R	NC		
Nom établissement	EN COURS	38000	Hôtel	0	0		06/08/2018	A	85,86%		
Nom établissement	ACTIF	13500	Hôtellerie de plein air	0	0		06/08/2018	R	89,54%		
Nom établissement	EN COURS	17210	Lieu de visite	0	0		06/08/2018	A	NC		
Nom établissement	EN COURS	16150	Lieu de visite	0	0		06/08/2018	A	NC		

1 - 15 of 5068 items

Permet d'ajouter les établissements à une commission

Ajouter un établissement à une commission

Cliquer sur l'icône ⊕ correspondant à l'établissement permettra d'afficher la fenêtre suivante :

The screenshot shows a web form titled "Ajouter un établissement à une commission" with a close button (X). The form contains several fields and buttons:

- Sélectionnez une commission ***: A dropdown menu. Callout: "Permet de choisir la commission dans laquelle inscrire l'établissement."
- Avis du partenaire ***: A dropdown menu. Callout: "Le Partenaire doit émettre son avis sur l'établissement : « Favorable » ou « Défavorable ». Dans le cas où l'utilisateur n'est pas familiarisé avec l'établissement, il a la possibilité de sélectionner l'option « Ne se prononce pas ». **Cet avis N'EST PAS L'AVIS DE LA COMMISSION**, qui permet la suspension effective du droit d'usage de l'établissement."
- Commentaires et nom du partenaire**: A large text area. Callout: "Le Partenaire a la possibilité d'ajouter des commentaires et une présentation détaillée de l'établissement. Si l'établissement est suivi par plusieurs Partenaires, veuillez préciser votre identité (nom du Partenaire)."
- Présentation de l'établissement**: A text area. Callout: "Le Partenaire a la possibilité d'ajouter des commentaires et une présentation détaillée de l'établissement. Si l'établissement est suivi par plusieurs Partenaires, veuillez préciser votre identité (nom du Partenaire)."
- Joindre un document Word ou Excel ou une image (10Mo maximum)**: A section with a "Parcourir..." button and the text "Aucun fichier sélectionné." Callout: "Il est possible d'ajouter une pièce jointe afin fournir des éléments de compréhension complémentaire."
- ANNULER** and **SAUVEGARDER** buttons at the bottom. Callout: "Validez en appuyant sur le bouton Sauvegarder"

Retourner sur la fiche de la commission

Pour accéder à la fiche de la commission, [il faut retourner sur l'onglet commission et cliquer sur le nom de l'organisateur de la commission](#). La fiche de la commission permet **de consulter les établissements inscrits pour le passage en commission**. À chaque fois que des établissements sont ajoutés à la commission, la fiche de la commission se complète.

DIRECCTE Provence Alpes-Cote d'Azur - Commission du 17/08/2018

← Retour

Date de la commission *

17/08/2018 ▾

Affaire suivie par *

John Doe

Président de la commission *

Jane Doe

Fonction du président *

Présidente

SAUVEGARDER

Télécharger toutes les synthèses d'audit

Établissement ▾	Code postal	Filière	Créé le	Audit			Commission	
				Type	Note	Synthèse	Décision	
Nom de l'établissement EN COURS	06150	Activité sportive et de lo...	📅 07/08/2018	A	88,59%	📄 PDF	🗑️	
Nom de l'établissement SUSPENDU	83170	Hôtel-restaurant	📅 17/06/2018	R	89,87%	📄 PDF	🗑️	
Nom de l'établissement EN COURS	06320	Lieu de visite	📅 24/07/2018	A	94,83%	📄 PDF	🗑️	

Cliquer sur le nom de l'établissement dirige vers l'onglet commission de la page de l'établissement. **C'est sur cette page que vous pourrez suspendre son droit d'usage de la marque Qualité Tourisme™.**

L'onglet des commissions

Cette page, accessible également depuis la page de l'établissement, permet de rendre la décision de la commission.

The screenshot shows the 'Les commissions' tab with the following elements:

- Navigation tabs: Fiche établissement, **Les commissions**, Les audits, Les avis consommateurs.
- Table of commissions:

Organisateur de la commission	Date de la commission
DIRECCTE Provence Alpes-Cote	13/08/2018
DIRECCTE Provence Alpes-Cote	08/08/2014
- Form for 'DIRECCTE Provence Alpes-Cote d'Azur - Commission du 13/08/2018':
 - 'Avis de la commission *': Favorable
 - 'Avis du partenaire *': Favorable
 - 'Commentaires de la commission': [Empty text area]
 - 'Commentaires et nom du partenaire': [Empty text area]
 - 'Présentation de l'établissement': [Empty text area]
 - 'Pièce jointe': Ajouter / modifier (document Word, Excel, image, 10Mo maximum)
- Buttons: 'NOTIFICATION DE LA COMMISSION' (with PDF icon), 'SAUVEGARDER'.

Permet de télécharger la notification de la commission, lorsque vous aurez rendu l'avis de la commission.

C'est dans ces champs que vous pourrez suspendre le droit d'usage de l'établissement en sélectionnant «Résiliation» dans le champs avis de la commission.

Après avoir effectué les modifications, appuyer sur le bouton « Sauvegarder ». Cela générera l'envoi automatique d'un mail au professionnel et à la DGE pour les informer de l'avis de la commission; et modifiera automatiquement l'état (suspendu) affiché sur le portail.

Pour plus d'informations sur la marque Qualité Tourisme™

Le site Qualité Tourisme™	https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/la-marque-etat-qualite-tourisme
Le dispositif Qualité Tourisme™	https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/espace-pro/comment-obtenir-la-marque-qualite-tourismetm
Le guide des filières	https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/espace-pro/referentiels-qualite-tourisme
Le guide de calcul des audits	https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/espace-pro/referentiels-qualite-tourisme
Les tutoriels et messages du Portail	https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/espace-pro/gestion-de-la-marque
Le moteur de recherche grand public Qualité Tourisme™	https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr/moteur-de-recherche-qualite-tourisme

Pour toutes questions ou informations complémentaires, **veuillez contacter la Direction Générale des Entreprises à l'adresse suivante:** qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr